

FRANCE JUNIORS MASCULINE

Mondial en Bosnie Les Bleuets se hissent en quart de finale

Jacky Bertholet, le sélectionneur des Juniors, l'avait annoncé bien avant le huitième de finale : l'Allemagne était une pointure. Mais ses « joueurs auraient des choses à dire ». Et quel discours ils ont tenu, les Bleuets, sur le parquet du Mondial à l'occasion du premier huitième de finale de la journée ! Crédités d'un but à la pause, ils n'ont rien lâché pour conserver une infime avance tout au long d'un bras de fer incessant qui a duré jusqu'au terme des soixante minutes de jeu. Et c'est finalement sur la plus petite des marges, mais une marge suffisante, que les Tricolores s'imposent (21-20) et se qualifient ainsi pour les quarts de finale.

Mondial junior, Huitième de finale

FRANCE / ALLEMAGNE : 21-20 (13-12)

FRANCE JEUNES MASCULINE

Saint-Jean de Maurienne, dernier arrêt avant le Mondial en Hongrie

À quelques semaines du Championnat du Monde en Hongrie, les jeunes Bleus se retrouvent à Saint-Jean de Maurienne, du 27 juillet au 3 août pour un dernier stage de préparation.

À l'occasion de ce rassemblement, l'équipe de France affrontera à deux reprises la Serbie :

- mardi 30 juillet à 20h00 à St-Jean de Maurienne (Complexe sportif Pierre-Rey, rue de la libération)
- vendredi 2 août à 18h00 à La Rochette (Gymnase de la Seytaz, 6 rue du 11 novembre Mille)

Composition : BOLENOR Hugo (Sélestat HB), BOUILLY Antoine (Cesson Rennes Sévigné), BRKLJACIC Luka (St Raphaël Var HB), DELECROIX Florian (HBC Nantes), DJERIC Ognjen (St Raphaël Var HB), DUPUY Quentin (USAM Nîmes), HERRMANN Max-Henri (HSV Hambourg), HOARAU Jérôme (La-sours), MARIE JOSEPH Steve (PSG HB), SAIDANI Alexandre (Montpellier AHB), SALMON Julien (HBC Nantes), SERI Rudy (Sélestat HB), SLASSI Nabil (Chartres Métropole), TOURNAT Nicolas (HBC Nantes), TRAORE Queido (Chambéry Savoie HB), TRITTA Alexandre (Chambéry Savoie HB), VIGNERON Arthur (St Raphaël Var HB), VILLEMENOT Allan (Montpellier AHB).

FRANCE CADETTES

Tournoi en Pologne

Du 23 au 27 juillet, les Cadettes, entraînées par Didier Bor et Olivier De La Fuente, s'envolent pour la Pologne pour y disputer un tournoi international, face à leur hôte polonais et à la Biélorussie.

- 24/07/2013 : 10.00 Pologne / Biélorussie
16.00 France / Biélorussie
18.00 Pologne / France
- 25/07/2013 : 10.00 France / Pologne
16.00 Pologne / Biélorussie
18.00 France / Biélorussie
- 26/07/2013 : 10.00 Biélorussie / France
16.00 France / Pologne
18.00 Biélorussie / Pologne

Toutes les rencontres dureront 2 x 25 minutes.

EXTRAITS PV

Bureau directeur

Consultation par voie électronique en date du 18 juillet 2013

Objet de la consultation : Site d'organisation des Qualifications pour l'Euro 2014 féminin

Ont répondu à la consultation : DELPLANQUE Joël, BETTENFELD Jacques, KOUBI Alain, JOURDAN Alain, SAURINA Patricia, MOCKA-RENIER Jocelyne, VILLEPREUX Brigitte

Le quorum étant valablement atteint, le bureau directeur peut valablement délibérer.

Conformément à l'article 13.3 du règlement intérieur de la FFHB et compte tenu de la période estivale, le président de la Fédération a fait procéder à une consultation par courrier électronique concernant le choix des sites pouvant accueillir l'organisation des prochaines rencontres de l'équipe de France féminine.

Le bureau directeur attribue à l'unanimité les organisations suivantes :

- la rencontre France / Slovaquie (23 ou 24 octobre 2013) à la ligue de Normandie (Kindarena à Rouen),
- la rencontre France / Islande (29 et 30 mars 2014) à la ligue du Limousin (Palais des sports de Beaublanc à Limoges),
- la rencontre France / Finlande (14 et 15 juin 2014) au comité de Vendée et à la ligue des Pays de la Loire (Vendéspace à Mouilleron-le-captif).

Fait à Gentilly, le 22 juillet 2013

COMMISSION DE DISCIPLINE

Réunion du 3 juillet 2013





Réunions des 17 et 22 juillet 2013

À l'issue de sa réunion du 6 juillet 2013, la CNCG avait demandé des éléments complémentaires aux clubs de Bordeaux, Valence et Vernon.

Par décisions du 17 et 22 juillet 2013, la CNCG a définitivement autorisé les clubs de Bordeaux et Vernon à évoluer en ProD2 pour la saison 2013-14 au vu de l'ensemble des exigences du Cahier des charges de la division.



Licence d'agent sportif de handball Examen 2013-2014

La FFHB informe les candidats à l'obtention de la licence d'agent sportif de handball que, comme en 2012-2013, la prochaine session d'examen se déroulera en deux temps :

- 1^{re} épreuve écrite (générale) organisée par le CNOSF le **4 novembre 2013**
- 2^e épreuve (spécifique Handball) organisée **début février 2014**.

Seuls pourront se présenter à la 2^e épreuve les candidats admis à la 1^{re} épreuve.

Les dossiers d'inscription devront être adressés à la FFHB (62, rue Gabriel-Péri, 94257 Gentilly cedex) **impérativement au plus tard le 30 août 2013 (date de réception à la FFHB)**.

Le dossier d'inscription ainsi que les informations relatives à l'organisation de l'examen (notamment le programme des épreuves) sont disponibles sur le site de la FFHB à l'adresse suivante : <http://www.ff-handball.org/ffhb/les-commissions/agents/examens.html>

Les frais d'examen, d'un montant de 600 € (six cents euros), devront être réglés, par chèque, lors du dépôt du dossier de candidature.

Pour toutes informations complémentaires sur le déroulement de l'examen, il est possible de contacter la FFHB (agents@handball-france.eu).

Cet examen est prévu et réglementé par

- le code du sport, notamment ses articles L.222-7 à L. 222-22 et R. 222-10 à R. 222-18
- le Règlement relatif à l'activité d'agent sportif de handball.



Mise à jour de la liste des joueuses issues des parcours de l'excellence sportive (JIPES)

À ce jour, 298 statuts JIPES ont été attribués par le DTN aux joueuses ayant présenté des demandes.

Rappel : l'obtention du statut peut intervenir selon une procédure directe (respect des conditions réglementaires) ou par dérogation (la joueuse doit alors faire valoir son parcours sportif antérieur, par exemple le nombre d'années de licence à la FFHB dans les catégories de jeunes).

En LFH et D2F, les demandes de statut JIPES doivent être adressées à la FFHB au plus tard le **31 juillet 2013** (à l'attention de Cécile Mantel, c.mantel@handball-france.eu).

Une liste mise à jour au 23 juillet 2013 est publiée sur le site internet de la LFH (<http://lfh.ff-handball.org/info/lfh/documentation>).



Information Santé – Plan canicule 2013

Les ministères chargés des sports et de la santé ont publié le **plan national canicule 2013**, consultable sur le site internet du ministère des affaires sociales et de la santé à l'adresse <http://www.sante.gouv.fr> (accès par dossiers « canicule et chaleurs extrêmes »).

Ce plan comporte plusieurs annexes relatives aux fiches mesures et aux recommandations sanitaires, et notamment :

- Annexe 1* : fiches mesures
- Fiche 4* : jeunes enfants
- Fiche 5* : travailleurs (cadre juridique)
- Annexe 2* : recommandations "canicule"
- Fiche 2.1* : les sportifs
- Fiche 2.2* : les travailleurs
- Fiche 4.4* : organisateurs de manifestations sportives
- Fiche 4.5* : responsables d'infrastructures ou équipements accueillant des sportifs
- Fiche 4.6bis* : directeurs et personnels des établissements d'accueil de jeunes enfants
- Fiche 4.8* : directeurs d'établissements de centres de loisirs et vacances, de foyers de jeunes travailleurs, de foyers de la protection judiciaire de la jeunesse
- Fiche* « Adaptez votre alimentation pour éviter la déshydratation » (ANSES - extrait) et « Recommandations sanitaires vis-à-vis des aliments » (ANSES)